



UNIVERSITE PARIS 8 - VINCENNES 2 rue de la liberté Saint-Denis 93526 SAINT-DENIS	Emploi Etudiant Durée du contrat de travail : Du 6 janvier 2025 au 18 janvier 2025 - session de janvier Du 22 avril 2025 au 30 avril 2025 - session d'avril Du 2 juin 2025 au 14 juin 2025 - session de juin Service de rattachement : Université Paris 8 – Institut d’Enseignement à Distance (IED)
Intitulé du poste	SURVEILLANT D’EXAMEN
Statut emploi vacataire	Organisation du travail : La répartition des heures de travail sur la semaine sera déterminée par le service recruteur selon un rythme approprié à la formation suivie par le signataire du contrat (l'interruption d'études pendant l'année universitaire peut amener la rupture du contrat). Statut juridique de l'emploi : Décret n°2015 – 652 du 10 juin 2015 (code de l'éducation) : Les contrats sont conclus pour une période maximale de douze mois entre le 1er septembre et le 31 août. La durée effective de travail ne peut excéder 670 heures entre le 1er septembre et le 30 juin et 300 heures entre le 1er juillet et le 31 août.
Descriptif du poste	L'institut d'enseignement à distance est une composante de l'Université Paris 8 qui compte près de 4500 étudiants, répartis dans quatre disciplines (Droit, Psychologie, Sciences de l'éducation et Informatique). Au sein de la cellule inscription de l'institut d'enseignement à distance, la personne recrutée contribuera au traitement des dossiers d'inscription tout au long de la période des inscriptions. Notre objectif est de permettre à tous nos inscrits d'assister aux cours sur la plateforme dès le premier jour de la rentrée universitaire 2023-2024
Missions Principales	Les personnes recrutées comme SURVEILLANT D'EXAMEN devront : • Préparer la salle d'examen et le matériel d'examen avant l'épreuve • Accueillir les candidats en salle (vérification d'identité, rappels du cadre de déroulement de l'épreuve) • Surveiller les épreuves, faire respecter le règlement et la discipline pendant l'épreuve, distribuer le matériel d'examen supplémentaire nécessaire • Récupérer les copies après émargement en fin d'épreuve • Gérer les cas de fraude selon le règlement Les personnes recrutées comme SURVEILLANT D'EXAMEN-CHEF DE SALLE devront : • Encadrer à titre principal l'activité des surveillants afin de garantir le bon déroulement de l'épreuve • Veiller à la distribution ordonnée des sujets avant les épreuves et à la mise en sécurité des copies après les épreuves • Exercer les missions de surveillance d'examen décrites précédemment • Informer sans délai l'administration de l'IED des difficultés

Savoirs- faire	• Disponibilité, sens de l'accueil et des relations humaines, travail en équipe • Polyvalence • Être consciencieux et organisé • Une expérience préalable de l'activité est souhaitée • savoir faire preuve d'autorité
Savoirs-Être	• Sens de l'écoute, goût du contact. • Rigueur, ponctualité et assiduité
Conditions particulières d'exercice	La répartition des heures de travail sur la semaine sera déterminée par l'IED selon les calendriers et horaires des épreuves pour lesquels les surveillants auront été convoqués
Rémunération	13,50 euros brut de l'heure
Date limite de candidature	Tout au long de l'année
Contact à qui envoyer CV et LM	• emplois-étudiants@univ-paris8.fr • Madame Sylvie Mazinghien, Chargée de recrutement – DIPEFAS- sylvie.mazinghien@univ-paris8.fr • - Madame Lorine BALIKCI, Responsable Administrative Adjointe de l'Institut d'Enseignement à Distance-Université Paris 8 : lorine.balikci02@univ-paris8.fr

